Direction générale déléguée Formation

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 6 juillet 2023

D01_060723

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans les salles de séminaire de l'IMAG, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1er juin 2023

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Benjamin CROSS, Raphaële GERMI, Jean BRETON, Gwenaël DELAVAL, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA.

Membres représentés : Fabienne HANS (procuration à Jean BRETON), Chloë SALLES (procuration à Gwenaël DELAVAL).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 29 juin 2023 et la nouvelle convocation de la commission le 6 juillet 2023,

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 1er juin 2023 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1er juin 2023 est soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	7
Membres représentés	2
Nombre de votants	9
Voix favorables	9
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 1er juin 2023.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 10 juillet 2023

Le Vice-président chargé de la formation

David DECHENAUD

Publié le : 12/07/2023

Transmis au Rectorat le : 12/07/2023